



AVIS PUBLIC

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au zonage n° 2014-518 concernant l'ensemble du territoire

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 5 mai 2015, le conseil municipal de la municipalité du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2014-518 amendant le règlement de zonage n° 2005-419 de la municipalité du Canton de Shefford ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné par une ou plusieurs dispositions du règlement.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'intégrer la notion de culture de marijuana à des fins médicales dans la classification des usages;
- de permettre la nouvelle classe d'usage de culture et de transformation de marijuana à des fins médicales dans la zone AF-14 en imposant certaines conditions d'aménagement de site.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 juin 2015, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité. Ce projet comprend des dispositions qui doivent faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ AU CANTON DE SHEFFORD, CE 23 MAI 2015.

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière